

## RespUrbanisme

---

**De:** marc Noyelle <marcnoyelle@gmail.com>  
**Envoyé:** mercredi 16 mai 2018 13:45  
**À:** GUEZET Jean-François; MEYER Dominique  
**Cc:** RespUrbanisme; Services Techniques  
**Objet:** avis de l'APRC sur le projet de modification du PLU de La Tsm



Je vous remercie d'avoir consulté l'APRC, association agréée (par l'Etat) pour la protection de l'Environnement, avant la mise à l'enquête de ces modifications.

Nous n'avons pas d'opposition majeure à ce projet, mais un certain nombre de remarques ou avis : (les pages indiquées sont celles du rapport de présentation)

- p 3 : les modifications portent *(ajouter) pour l'essentiel* sur les parties agglomérées : en effet, certaines modifications, comme par ex la suppression du "nouveau cimetière" (p 64) ne concernent pas la zone agglomérée.
- p 28 : pourquoi faire encore figurer un projet (ex salle flottante) auquel plus personne ne croit (même si ce projet figure encore sur le Scot) ?
- p 30 : plateforme technique de la CPM (ex Sagemor) *et non le contraire*.
- p 31 : la nouvelle rédaction semble prudente... (il ne faut pas sous estimer les besoins de la SNT, même si la solution partiellement dans les locaux d'Ifremer nous semble bonne), mais on ne comprend pas pourquoi la hauteur des sanitaires pourrait être de 6 m...
- p 64 : aucune objection à la suppression de la zone "Ne cimetière", *mais l'actuel cimetière suffira t'il ? Cela mériterait d'être dit parce que c'est nouveau*.
- L'OAP "embellissement des quais du vieux port" nous semble bonne.

(Nous n'avons pas pu complètement analyser en détail le nouveau projet de règlement... S'il nous apparaissait en temps utile quelques objections, nous le dirons à l'enquête publique en juin).

Merci par avance de prendre en compte ces remarques ou avis, et de répondre aux 2 questions posées.  
Très cordialement  
Pour l'APRC, Marc Noyelle